



ILCEA

Revue de l'Institut des langues et cultures
d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie

42 | 2021

**Le politiquement correct : tabous, normes,
transgressions**

La *Leichte Sprache* allemande : une planification linguistique du politiquement correct

The German Leichte Sprache: A Linguistic Planning of the Politically Correct

Odile Schneider-Mizony



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/11717>

DOI : 10.4000/ilcea.11717

ISSN : 2101-0609

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-251-2

ISSN : 1639-6073

Référence électronique

Odile Schneider-Mizony, « La *Leichte Sprache* allemande : une planification linguistique du politiquement correct », *ILCEA* [En ligne], 42 | 2021, mis en ligne le 31 janvier 2021, consulté le 01 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/11717> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ilcea.11717>

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021.

© ILCEA

La *Leichte*¹ Sprache allemande : une planification linguistique du politiquement correct

The German Leichte Sprache: A Linguistic Planning of the Politically Correct

Odile Schneider-Mizony

- 1 En Allemagne fédérale et Suisse germanophone, la *Leichte Sprache* ou « langue facile à comprendre » s'adresse à des personnes souffrant de déficits cognitifs ou perceptifs et vise une communication « sans barrière » (*barrierefreie Kommunikation*) par l'intermédiaire d'énoncés langagiers réputés exempts de difficultés de décodage. Elle est promue par des associations citoyennes, comme le Netzwerk Leichte Sprache (Réseau pour la langue facile à comprendre) et dispose d'une grande visibilité publique, car diverses institutions allemandes comme le Bundestag (parlement allemand) ou la DFG (Fondation allemande pour la recherche) en ont adopté les principes. Elles offrent alors aux usagers de leurs sites des textes en « langue simple et facile à comprendre » ou diffusent des brochures électorales imprimées en *Leichte Sprache*, afin de faciliter le vote de ces personnes différentes. Cette nouvelle variété langagière devrait permettre la recherche et la lecture d'informations par toute personne ayant des difficultés avec un texte écrit en allemand standard soutenu².
- 2 Après avoir rappelé en première partie les motivations à l'origine de cette variété, motivations qui s'énoncent en termes de démocratie citoyenne et de droits humains à l'égalité, la contribution examinera deux pans différents de ce mouvement de planification linguistique. La deuxième partie expose le travail de réduction-facilitation, qui vise le corpus de la langue dans son entier et correspond aux critères d'une langue construite, comme l'est l'esperanto : la restructuration à tous les niveaux langagiers en fait une tentative de planification linguistique à grande échelle. La troisième partie se concentre sur la capacité de cet allemand régulé à remplir ses objectifs intégratifs : alors que sa destination consiste à améliorer l'intelligibilité de textes utilitaires, les principes de réécriture reposent sur des intuitions non expertes

qui ne sont pas en mesure d'atteindre une bonne compréhension, laissant principalement subsister le geste social politiquement correct.

1. La naissance diffuse de la *Leichte Sprache* comme variété « plus humaine »

1.1. Genèse historique de la *Leichte Sprache* comme langue facile à comprendre

- 3 La *Leichte Sprache* (dorénavant LS) s'appuie sur le *topos* culturel qui affirme que les sociétés modernes auraient développé une littéralité et une textualité si complexes qu'elles excluraient de la communication écrite de nombreuses personnes qui ne les manient pas avec aisance. Les procédés classiques de vulgarisation ou didactisation devraient donc être remplacés par un registre relevant d'un autre mode d'accès des interlocuteurs, afin que ces derniers, lorsqu'ils ne peuvent utiliser l'accès instruit au texte, comprennent les documents sans médiation.
- 4 L'objet LS prend place, après la Seconde Guerre mondiale, dans la discussion sur le *Plain English*, mouvement anglo-saxon qui souhaitait permettre la participation de tous aux actes administratifs et sociaux par l'intermédiaire de textes compréhensibles. Le mouvement s'est poursuivi dans les années 1990 en Scandinavie, en Suède principalement, par la revendication d'une *klarspråk* (langue claire), avec la conviction que le gouvernement d'un État ne pouvait être vraiment démocratique que si tous les textes émanant de ce gouvernement étaient formulés de façon à être compris par toute/s les citoyen/ne/s (Ridell, 2015). Une nouvelle étape de diffusion fut franchie avec le développement en 1997 d'un recueil de règles de rédaction intitulé *Pathways to inclusion* par une organisation para-gouvernementale, Inclusion Europe, fondée en 1988. Cette association européenne des personnes handicapées intellectuelles et leurs familles a publié une brochure pour la langue anglaise, connue ensuite en allemand sous le titre *Informationen für alle!* et en français sous l'étiquette *Le facile à lire et à comprendre*. L'élargissement des désignations reflète une extension des publics cibles, qui passent des personnes cognitivement atteintes aux usagers normaux, mais non experts de la parole. L'imprécision généreuse de l'étiquette amène à s'interroger sur le statut de la LS : la variété est-elle une *klarspråk*, un « style clair et simple » (en français canadien)³, souhait que partagent beaucoup de citoyens quand ils lisent une directive administrative amphigourique, ou s'agit-il d'une variété dont l'aménagement ne s'adresse qu'à des personnes exclues pour des raisons cognitives de la participation sociale habituelle, une *einfache Sprache*, traduit par exemple par les institutions allemandes qui ont des portails plurilingues en « langage simplifié » ? Il convient en effet de distinguer une « *bürgernahe Sprache* » ou langue proche des citoyens, qui serait la correspondante directe de la *klarspråk* et du *Plain English* et permettrait au citoyen lambda de comprendre ce que l'administration lui réclame, d'une *einfache Sprache*, langue simple conseillée pour l'alphabétisation et la lecture d'apprenant/e/s, correspondant au *Simple English*, au *français facile* et au *lättläst* suédois (Schubert, 2017). Une troisième variété, la *Leichte Sprache*, serait une version encore simplifiée de la *einfache Sprache*. Seule la LS s'adresserait à des personnes ayant des restrictions perceptuelles (sourds socialisés en langue des signes) ou cognitives (mongolisme, démence, déficiences cliniques, Alzheimer, aphasies), comme le rappelle Baumert :

Solcherart reduzierte Texte werden deswegen von vielen Menschen verstanden, die sonst von der schriftlichen Kommunikation ausgeschlossen wären: geistig Behinderte, Klienten mit Hirnschäden im weitesten Sinn, Muttersprachler mit minderer Intelligenz. (2016 : 5)

C'est pourquoi des textes réduits ainsi sont compris par beaucoup de personnes qui seraient sinon exclues de la communication écrite : des handicapés mentaux, des patients avec des dommages cérébraux au sens large, des locuteurs natifs d'intelligence moindre⁴.

- 5 Les acteurs de la LS en Allemagne ne distinguent guère entre ces trois domaines d'intervention, ce qui est pour partie dû à la genèse en *grass-roots* de ce mouvement social. En Allemagne, le réseau Netzwerk Leichte Sprache s'est créé en 2006, dans l'objectif de réunir des individus, bureaux de consultants, de traduction, et des organisations caritatives afin d'harmoniser les pratiques de réécriture de documents et de proposer les mêmes standards de qualité. Le réseau se fixait également l'objectif de tester les règles et documents auprès de personnes déficientes mentales, afin qu'il ne s'agisse pas d'un octroi du haut vers le bas, mais d'une co-construction de la variété avec les concerné/es. Actuellement, le Netzwerk Leichte Sprache indique fédérer plus de 150 membres institutionnels, dont des institutions sociales aussi importantes que l'AWO (Arbeiterwohlfahrt, organisation caritative fondée en 1919) ou la Bundesvereinigung Lebenshilfe⁵ (Selbsthilfeverband für Menschen mit geistiger Behinderung). Le réseau tire sa légitimité sociale de l'impossibilité pratique pour les communes ou villes de développer chacune un département de rédaction de documents administratifs en LS, service qu'il leur propose contre rémunération. Un objectif à plus long terme est de développer une formation professionnelle à la traduction en LS, avec l'argument que seul/e/s des praticien/ne/s peuvent aboutir à la professionnalisation adéquate de cette activité traduisante. Le Netzwerk a publié son premier manuel de règles en 2009, qui a été adopté en 2013 par le Bundesamt für Arbeit und Soziales (Agence fédérale du Travail et des Affaires sociales). L'engagement socio-politique du réseau a conduit également à des évolutions législatives et à l'introduction d'une disposition en rapport dans le *Behindertengleichstellungsgesetz* de 2016. Le slogan « *barrierefreie Kommunikation* » (communication sans barrière) renvoie à la barrière virtuelle que représentent pour des personnes en fauteuils roulants les escaliers ou les hauts rebords d'accès aux bâtiments publics. La loi pour l'accès des handicapés à l'égalité (traduction littérale de *Behindertengleichstellungsgesetz*) nomme les personnes atteintes d'affections ou déficiences reconnues médicalement comme destinataires de ces dispositions langagières.

1.2. Indistinction entre les différents publics cibles

- 6 Les institutions qui utilisent la LS font généralement peu la distinction entre les destinataires initiaux et d'autres catégories de publics, conseillant par exemple son utilisation envers les non-germanophones, les personnes délittéralisées ou peu instruites, comme l'indique la page 1 de la rubrique LS du site du Netzwerk :

Das ist Leichte Sprache.

Leichte Sprache ist eine sehr leicht verständliche Sprache.

Man kann sie sprechen und schreiben.

Leichte Sprache ist vor allem für Menschen mit Lern-Schwierigkeiten.

Aber auch für andere Menschen.

Zum Beispiel für Menschen, die nur wenig Deutsch können⁶.

Ceci est de la langue facile.

La langue facile est une langue très compréhensible.

On peut la parler et l'écrire.

La langue facile s'adresse surtout aux personnes avec des difficultés d'apprentissage.

Mais aussi à d'autres personnes.

Par exemple à des personnes qui ne savent pas beaucoup d'allemand⁷.

- 7 La distinction entre LS et *einfache Sprache* est abolie par une société savante allemande, la GfdS (Gesellschaft für deutsche Sprache), lorsqu'elle travaille sur des textes juridiques : disposant d'un comité de rédaction auprès du Parlement allemand, elle édite des brochures en *einfache Sprache*, en langue simple donc, sur le travail de celui-ci, ainsi que des glossaires de termes parlementaires comme la brochure *Parlamentsdeutsch – Lexikon der parlamentarischen Begriffe*. En évoquant son activité de conseil linguistique auprès du parlement, le site de la GfdS ne distingue en rien LS et ES, présentant ses activités comme suit :

Im Auftrag von Abgeordneten, Fraktionen und Bundestagsverwaltung übersetzt der Redaktionsstab Texte in Einfache Sprache oder in Leichte Sprache. In der Regel arbeitet er dabei mit Prüfgruppen zusammen, deren Mitglieder der jeweiligen Zielgruppe des Textes angehören⁸.

Sur la demande de députés, de groupes parlementaires et de l'administration du Parlement, le comité de rédaction traduit des textes en « langue simple » ou en « langue simple et facile à comprendre ». En général, il coopère avec des groupes tests dont les membres font partie du public cible de ces textes.

- 8 Leur domaine privilégié d'intervention est en réalité une langue proche des citoyens, un premier niveau de simplification langagier. Mais si irritante et hermétique que soit la langue administrativo-juridique des textes de lois et décrets, elle n'est pas un fait nouveau, ni ne relève d'un traitement aussi radical que l'adaptation de ceux-ci en LS, elle fait plutôt appel à de bonnes compétences déductives et à un minimum de connaissances sur le sujet traité. Les brochures et glossaires produits par la GfdS sur le fonctionnement du Parlement allemand réalisent d'ailleurs le niveau Alpha-Level 4⁹, c'est-à-dire qu'ils ciblent des citoyens germanophones n'ayant pas fait de longues études, et le produit textuel s'apparente à une instruction civique didactisée.
- 9 Pour donner un autre exemple, les directions de musée argumentent leurs offres en LS par une meilleure accessibilité mentale, comme la directrice du musée de Trèves :

Das größte Hindernis im Museum sei eine zu komplexe Sprache, sagt Elisabeth Dühr, Direktorin vom Stadtmuseum in Trier. Deshalb hat man dort einen Audioguide in leichter Sprache entwickelt – der sich nicht nur an geistig Behinderte richtet¹⁰.

Le plus gros obstacle dans un musée est une langue trop complexe, justifie Elisabeth Dühr, directrice du musée de la ville de Trèves. On y a donc mis au point un audio-guide en LS — qui ne s'adresse pas seulement à des handicapés mentaux.

- 10 Elle explique dans la suite de l'interview que la LS s'adresse également aux migrants et aux touristes. L'affirmation de la langue comme barrière à la participation culturelle est une de ces affirmations non vérifiées qui masque deux problèmes que les musées ont sans doute plus de mal à résoudre : celui des lacunes de connaissances extralinguistiques, d'une part, et d'autre part celui de l'appétence à entrer ou non dans des musées et expositions, dont les visiteurs habituels se recrutent plutôt dans la

bourgeoisie cultivée. Comme la LS repose sur la norme d'une participation maximale à tous les actes sociaux de la part de tous les membres de la société, la variété, de psychomédicale qu'elle était à l'origine, se voit étendue à tous les cercles de personnes qui ne participent pas ou peu à l'activité en question : on constitue par là la LS en médicament miracle qui guérirait tous les maux de l'exclusion sociale, sans se poser la question de l'adéquation du médicament à la cause du symptôme.

2. La LS comme langue construite

2.1. Caractéristiques de la LS comme langue construite

- 11 Le phénomène de la LS est un mouvement dans lequel divers acteurs associatifs ont proposé des systèmes de règles de facilitation de la langue, sans concertation entre les projets¹¹, et sans connaissance particulière du domaine de la réduction langagière, tel qu'il s'est développé depuis l'invention de l'esperanto par Ludwig Zamenhof, il y a un siècle et demi (Schubert, 2017). Les langues simplifiées les plus connues sont le *Basic English* inventé par Ogden en 1930, dont Orwell s'est inspiré pour la novlangue de 1984, et l'anglais simplifié pour la communication aérienne, l'ASD¹², auquel fait référence la dénomination « anglais d'aéroport ». La LS partage avec ces deux dernières la caractéristique d'être une langue construite dite *a posteriori*, partant d'une langue existante, contrairement à une langue construite *a priori*, dont tout le matériau lexical et le système grammatical est inventé, sans référence à une langue existante, comme le klingon, langue fictive de Star Trek. Ces systèmes langagiers sont désignés par le terme spécialisé de « langues construites » en français, et de *Plansprachen* en allemand, c'est-à-dire planifiées au sens de « langues qui répondent à un plan, un projet antérieur » : elles résultent d'une intervention consciente par guidage et réglementation, qui dépasse les phénomènes habituels de réglementation des langues que sont par exemple les réformes orthographiques.
- 12 La volonté planificatrice globale de la LS n'est pas appuyée sur une théorie mathématique comme chez Leibniz, l'inventeur du concept de langue universelle, Louis Couturat, défendant la vocation internationale des langues construites, ou Giuseppe Peano, créateur du *latino sine flexione*. Mais l'intention totalisatrice se voit au fait que les instructions données pour réduire l'allemand en LS visent tous les niveaux de la langue. Les consignes sont textuelles (textes courts), syntaxiques (phrases-noyaux), morphologiques (pas de passif ou génitif), lexico-sémantiques (pas de synonymes, mots abstraits ou phrasèmes) et typographiques (décomposition visible des mots composés, une phrase par ligne).
- 13 Les consignes grammaticales réduisent fortement la variété des formes de l'allemand standard : réduction des quatre cas de l'allemand à trois, des trois modes de l'allemand à un — seul l'indicatif est accepté —, des huit temps du système verbal à deux, le présent et un passé, des deux voix à la seule voix active. Ces consignes restreignent également la linéarisation de l'allemand à l'ordre Sujet Verbe Objet (SVO), suppriment toute subordination, négation, modalisateurs, et toutes les figures de style comme la métaphore ou l'ironie. Et, toujours pour raisonner en linguiste, si la LS se caractérise par une réduction de l'amplitude casuelle, de la suppression de la plupart des temps, modes et voix du système de l'allemand, il s'agit alors d'une variété grandement dégrammatisée, comme ces variétés coloniales qui connaissent une réduction

progressive du système langagier initial au cours du renouvellement générationnel. Mais contrairement aux xénolectes et pidgins, variétés produites par des locuteurs natifs envers des allophones et qui sont des simplifications *ad hoc*, la LS est une forme complètement planifiée. Sa réduction grammaticale, portant principalement sur la restriction des phénomènes de congruence, rappelle le latin sans flexion de Giuseppe Peano (1903)¹³, qui avait supprimé du latin classique tout ce qui relevait de la déclinaison et conjugaison, et introduit dans les phrases un ordre SVO strict.

- 14 La LS prend la forme d'interdits dictés par l'intuition des utilisateurs : « N'utilisez pas de négation », « N'écrivez jamais au passif », instructions conformes aux représentations épilinguistiques des auteurs, car ce sont des soignants et travailleurs sociaux au contact des personnes handicapées qui ont regroupé ces règles en manuels : l'ouvrage-phare du Netzwerk LS s'appelle d'ailleurs *Das Regelwerk* (le manuel de règles). Par contraste, la linguiste Bettina Bock intitule délibérément son ouvrage *Kein Regelwerk*, ce qui signifie ostentatoirement : ceci n'est pas un manuel de règles. Tandis que les universitaires et linguistes s'interrogent sur la validité linguistique des élaborations du Netzwerk, les personnes sans compétences « savantes » du Netzwerk LS contestent la validité humaine et empirique des publications scientifiques.
- 15 Du point de vue linguistique, la variété produit des textes ne satisfaisant pas aux usages linguistiques grapholectaux : si on applique à chaque phrase d'un document en allemand standard les règles de traduction en LS, disparaissent alors les pronoms et connecteurs, les anaphores référentielles, éléments réputés difficiles à décoder. Le résultat est une suite de phrases et non un texte, car la cohésion, la circulation thématique aussi bien que les caractéristiques langagières du type de texte en ont été détruites. Cette langue monomédiale écrite fait également l'impasse sur les maximes communicationnelles de Grice¹⁴, provoquant l'irritation que ressentent à sa lecture les usagers non déficients : les textes sont inefficaces, faisant preuve d'une érosion qualitative et d'une liquéfaction quantitative. Bien que les praticiens prétendent que la LS puisse être produite naturellement dans l'interaction, elle n'existe pas spontanément, car elle est toujours le résultat de la traduction, disent certains, de l'adaptation, disent les autres, de textes originaux en allemand standard. Les textes en LS ont donc systématiquement une version en parallèle de documents en allemand standard soutenu, comme en témoigne l'exemple ci-dessous dans lequel une déposition de témoin en allemand standard est rendue (très partiellement) en LS :

Eine Zeugin hatte in der Nähe des Tatortes einen jungen Mann beobachtet, der sich verdächtig benommen habe. Offenbar habe er versucht, sich hinter Schutzplanken zu verstecken. (Baumert, 2016 : 54)

Une témoin avait observé un jeune homme avec un comportement suspect à proximité du lieu du délit. Il semble qu'il ait essayé de se cacher derrière des palissades.

*Dann hat eine Frau gesagt:
Ich habe einen jungen Mann gesehen.
Dieser junge Mann war auf dem Feldweg.
Dieser junge Mann hat sich versteckt. (Baumert, 2016 : 54)*

Ensuite une femme a dit :
J'ai vu un jeune homme.
Ce jeune homme était sur le chemin.
Ce jeune homme se cachait.

- 16 Le lecteur usuel ressent comme traits les plus caractéristiques une forte augmentation de la longueur des textes ainsi qu'un décalage sémantique, provenant de l'application de la règle suivant laquelle une phrase ne peut être qu'une phrase-noyau sans subordonnée : tout contenu supérieur à la valence minimale sujet-verbe-objet doit se trouver dans une nouvelle phrase à une nouvelle ligne. Bref, perception et réception de la LS ne sont pas celles d'une langue dite « naturelle ». La formulation de règles sans exception, l'architecture transparente et l'intervention sur le type langagier de l'allemand, évoluant du type flexionnel vers le type isolant, sont typiques des langues planifiées.

2.2. La LS comme construction morale

- 17 L'esperanto, l'ido ou des langues construites plus anciennes se donnaient comme but une amélioration de la communication internationale, trait d'optimisation qui les rapproche de la LS, dont l'artificialité est censée faciliter l'apprentissage d'un côté (absence d'exceptions motivées diachroniquement) et préserver l'harmonie sociale de l'autre. Là où les élaborateurs de langues universelles voient dans leur neutralité socio-ethnique et idéologique un apaisement des tensions politiques et luttes symboliques, donc un outil de paix, les promoteurs de la LS voient en elle un outil de réduction des discriminations dans les interactions entre les individus à besoins particuliers et les institutions : services sociaux, lieux publics, impôts, vote citoyen, etc. Là où l'esperanto est censé réaliser spontanément l'équité entre les locuteurs, car aucun ne parle sa langue nationale, c'est l'appel à la solidarité qui régit le recours à la LS : ceux qui peuvent utiliser tous types de médiums linguistiques sans considération de leur complexité sont appelés à se faire les médiateurs envers celles et ceux qui ont des difficultés d'accès aux documents. La plupart des destinataires de la LS ne peuvent en effet accéder directement aux textes en LS, analogiques comme digitaux, qui servent d'outils documentaires à celles et ceux qui accompagnent les personnes déficientes mentalement. De façon plus générale, la LS relève de la responsabilité de toute la société, qui se voit rappeler par elle son obligation d'inclusion langagière.
- 18 En Allemagne en effet, le discours public établit un lien très fort entre l'usage de la langue et la morale¹⁵, le sens de la responsabilité du locuteur lui imposant de ne pas discriminer ses interlocuteurs en parlant, que ce soit par l'usage de dénominations qui rend les acteurs ou les actrices invisibles, ou par des termes qui choqueraient la sensibilité (mots tabous, cf. Gautherot, 2018), termes impliquant une dévalorisation de tel ou tel groupe de la population comme les « gros », les « tziganes », etc. Cette vive sensibilité à l'usage langagier est certes une lointaine réaction au registre manipulateur et cynique de la période nazie, mais elle se nourrit aussi de l'influence de la critique du langage américaine après la Seconde Guerre mondiale. Il est significatif que, lorsque l'un des linguistes actuellement les plus favorables à une langue non discriminante, Anatol Stefanowitsch, écrit un article sur le mouvement de la LS, il cite des dispositions universelles prises par l'ONU pour étayer l'intérêt de toute la société à cette inclusion :

Durch ein wachsendes Bewusstsein für die Notwendigkeit einer inklusiven Gesellschaft hat die Frage nach einer sprachlichen Teilhabe möglichst all ihrer Mitglieder in den vergangenen Jahren aber eine neue Dringlichkeit erhalten. Es besteht weitgehende Einigkeit darüber, dass der Zugang zu Informationen und zu Kommunikation ein allgemeines Recht ist, das auch Menschen mit kognitiven oder sensorischen Einschränkungen zusteht, vgl.

Artikel 9 des Übereinkommens der Vereinten Nationen über die Rechte von Menschen mit Behinderung, 21. Dezember 2008. (Stefanowistch, 2014 : 3)

Une prise de conscience croissante de la nécessité d'une société inclusive a donné au cours des dernières années une nouvelle urgence à la question de la participation langagière d'un maximum de ses membres. Un consensus assez général règne sur le fait que l'accès aux informations et à la communication est un droit général, dont disposent également les personnes à restrictions cognitives ou sensorielles, cf. l'article 9 de la Convention des Nations unies sur les droits des personnes à handicaps du 21 décembre 2008.

- 19 Pour ne pas compromettre le droit fondamental de tous les membres de la société à la participation publique, il ne faut pas employer de formes langagières qui leur seraient inintelligibles.

3. La LS : objectifs et réalités

3.1. La volonté d'inclusion

- 20 Si l'on se réfère à la définition du « politiquement correct » donnée par le Larousse.fr :

Politiquement correct : se dit d'un discours, d'un comportement visant à bannir tout ce qui pourrait blesser les membres de catégories ou de groupes minoritaires en leur faisant sentir leur différence comme une infériorité ou un motif d'exclusion¹⁶.

Être confronté en tant que locuteur natif à des documents, textes ou interactions que l'on ne comprend pas est effectivement excluant. Cette argumentation parcourt en *topos* le discours public, comme en témoigne la colonne d'Ulrike Gastmann dans l'hebdomadaire supra-régional *Die Zeit*, dans laquelle figurait en décembre 2018, sous le titre « *Es würde nicht schaden, die deutsche Sprache etwas menschenfreundlicher zu gestalten* » (« Cela ne ferait pas de mal que de façonner une langue allemande plus respectueuse des personnes »), le paragraphe suivant :

In meinen Augen wäre es ein wirksamer Schritt zu mehr Gerechtigkeit, wenn wir unser Behördendeutsch mal gehörig auf Vordermann brächten, dabei ein paar unsägliche Überflüssigkeiten einfach über den Jordan gehen ließen und damit Möglichkeiten der sprachlichen Teilhabe schaffen würden. (Die Zeit, 13 décembre 2018, p. 11)

Ce serait à mes yeux un pas important vers plus de justice si nous mettions sérieusement à jour notre allemand administratif, en jetant tout simplement par-dessus bord des expressions superflues et surannées, ce qui augmenterait les possibilités de participation langagière.

Cette critique du langage déplore l'égoïsme des locuteurs natifs, qui « peut conduire beaucoup d'apprenants non natifs au découragement et au sentiment de désarroi¹⁷ ». Et l'article conclut sur le devoir civique de garantir l'intelligibilité de ses propos, quelles que soient les compétences linguistiques d'autrui :

Das hätte nichts mit Sprachverlusten, sondern viel mit Sprachsensibilität und vor allem mit Verständnisgewinn zu tun. Vergessen wir nicht: wer grundsätzlich kooperieren will, dem sollte man Kooperation auch ermöglichen. (Die Zeit, 13 décembre 2018, p. 11)

Cela ne représenterait aucune perte pour la langue, mais un gros apport de sensibilité linguistique et une meilleure intelligibilité. N'oublions pas qu'il faudrait vraiment permettre de coopérer à celui qui le souhaite foncièrement.

- 21 Cet article de presse met au jour un changement de paradigme dans l'idéologie linguistique de la société : comprendre les discours publics de sa communauté est un droit humain, qui va jusqu'à être caractérisé de *Grundrecht*, droit fondamental :

Die Herstellung von Verständlichkeit im Sinne der „barrierefreien Kommunikation“ kann daher zwar einerseits als Grundrecht verstanden werden. Ihre Umsetzung ist aber ein sukzessiver sozial-interaktiver Akt, der sich empirisch an Gegebenheiten orientieren muss.
(Antos, 2008 : 17)

Assurer l'intelligibilité au sens d'une « communication sans barrière » peut sans doute être considéré comme un droit fondamental. Mais c'est surtout une suite d'interactions sociales qui doivent tenir compte du contexte.

- 22 Cette position se retrouve dans les informations données sur le site de Inclusion Europe dans la brochure en ligne en français :

Les personnes handicapées intellectuelles ont le droit d'obtenir de bonnes informations comme tout le monde. C'est écrit dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Dans l'article 9 de cette convention, il est écrit que les personnes handicapées doivent recevoir des informations accessibles. Grâce à de bonnes informations, les gens apprennent ce qu'ils ont besoin de savoir. Cela les aide à faire des choix et à prendre des décisions tout seul [sic]. (Inclusion Europe, 2009, p. 6)¹⁸

- 23 L'examen des documents électoraux produits par les partis politiques en LS montre en réalité des documents éloignés des consignes. Les rédacteurs de ces documents n'ont sans doute pas une conscience nette des distinctions langagières entre les trois niveaux de langage simplificateurs, cf. *supra*. Il n'est pas exclu non plus que l'intention sincère de rendre les textes accessibles soit moindre que la volonté d'affichage : la publication, signalée comme telle par un logo ou une mention, serait alors de l'ordre du schibboleth. Car le politiquement correct est de l'ordre du performatif, c'est-à-dire qu'il effectue ce qu'il énonce : il doit se traduire par des manifestations comportementales positives reconnues comme telles, et dans l'expression « il doit », la modalité de la contingence n'est pas une figure de rhétorique. La contrainte y est surdéterminante, nécessaire dans l'espace de socialisation. La LS se voit motivée explicitement par sa qualité éthique, le BON¹⁹, qui lui permet de faire participer l'autre, et elle a évacué le VRAI, ne se posant pas la question : ce que je fais permet-il à l'autre de mieux participer ?

3.2. La déconstruction socio-communicative

- 24 La LS peine à atteindre les objectifs que lui fixent ses promoteurs, car, pour garder aux textes réécrits les fonctions qu'ils avaient dans la langue d'origine, les rédacteurs sont obligés de s'éloigner des règles ou préconisations pour rester en accord avec la réalité : c'est ce que montre pour le domaine juridique Sybille Hallik, se penchant sur des dispositions testamentaires, qui ne peuvent refléter la législation et la pratique des notaires et tribunaux que si la rédaction en est faite en allemand standard (Hallik, 2018). Les informations en LS que donnent d'ailleurs les sites allemands de l'administration fédérale, des *Länder* (États fédéraux) ou des grands organismes comme

l'Agence pour l'emploi ou les Caisses de Sécurité sociale sont dites « *nicht justiziabel* », c'est-à-dire que l'on ne peut se fonder sur leur formulation pour en obtenir un droit, une subvention, une garantie : leur absence de valeur juridique est, si l'on veut, la preuve que l'on ne peut pas faire circuler les mêmes informations en LS et en allemand standard. Aussi bien la quantité que l'exactitude des informations se voient réduites par la réécriture en LS, comme le reconnaissent même les juristes favorables à une langue proche des citoyens :

Das Recht ist zu abstrakt und komplex, als dass es mit den begrenzten sprachlichen Mitteln der Leichten Sprache in jeder Hinsicht juristisch korrekt und vollständig abgebildet werden könnte. Folglich könnten juristische Leichte-Sprache-Texte vor Gericht nicht bestehen. (Nicola Pridik, cité d'après Hallik, 2018 : 53).

Le droit est trop abstrait et complexe pour pouvoir être reflété tout à fait fidèlement et exhaustivement par les moyens réduits de la langue simple et facile à comprendre. En conséquence, des textes juridiques en LS n'ont pas de valeur devant les tribunaux.

- 25 Les phrases transposées d'allemand standard en LS le sont par des transformations à la façon des règles de la grammaire générative, pour laquelle on concluait déjà il y a cinquante ans à l'absence de conservation des points de vue. La formidable réduction lexicale recommandée (le vocabulaire doit se limiter à 2 000 lexèmes, qui couvriraient 90 % des textes standard de l'allemand²⁰) mène à l'impossibilité de conserver tous les contenus référentiels. Il n'y a donc pas égalité de tous devant les documents administratifs, les autres usagers pouvant s'informer plus justement. Même si le sympathique slogan « *Leichte Sprache - ein Schlüssel zur Enthinderung* » (Le langage facile à comprendre : une clé pour la suppression du handicap) laissait entrevoir un horizon ensoleillé de participation sociale, la LS ne la permet pas au même titre que l'allemand standard.
- 26 Les lecteurs en LS ne réagissent pas non plus conformément aux prévisions initiales : les études rigoureuses menées par Bock, Fix et Lange (2017) montrent que diverses prescriptions grammaticales — interdiction de la négation et de la topicalisation, respect strict de l'ordre SVO — n'ont que peu d'effet sur la compréhension des personnes handicapées intellectuelles, parce que c'est le niveau sémantico-pragmatique qui est déterminant pour l'intelligibilité des situations. L'identification correcte des rôles sémantiques ou le repérage des scripts sont des points délicats, et dépendent majoritairement des atteintes cérébrales des patients. Par exemple, les aphasiques sémantiques, qui gardent les compétences cognitives antérieures à l'AVC ou à l'accident, ne comprennent à présent qu'en contexte, et la LS ne leur est d'aucune aide (Bredel & Maß, 2016 : 165). Cette variabilité des capacités individuelles explique pourquoi les linguistes et psycholinguistes (Baumert, 2016 : 6 ; Lasch, 2017) réclament qu'on distingue nettement entre les personnes atteintes de dommages cérébraux d'un côté et les analphabètes fonctionnels et apprenants de l'allemand de l'autre, et ce, idéalement, en fonction des atteintes individuelles.
- 27 De même, les observations rapportées par Bock (2018) déçoivent les espérances mises dans les représentations dessinées, pictogrammes et schémas. Beaucoup n'ont pas l'effet facilitateur attendu, ce qu'il faut attribuer à différents facteurs : a) la perception visuelle, qui concerne la surface des textes et ne gagne à être modulée que pour les mal-voyants, est différente de la compréhension, qui concerne les contenus ; b) le décodage de pictogrammes nécessite des compétences d'abstraction et de

symbolisation dont ne disposent pas certains patients ; c) la prétendue meilleure visibilité de la police Arial n'est pas validée par l'expérience. La pratique des lecteurs semble même contredire certaines prescriptions. Le respect de l'ordre strict SVO a par exemple pour corollaire en LS l'interdiction de débiter la phrase par une charnière de discours temporelle comme *dann* ou le déictique *hier*. Or, non seulement les phrases en LS qui débutent par ces mots sont comprises malgré tout, mais leur présence améliore les scores de compréhension des documents, en raison du lien contextuel qu'ils établissent.

- 28 Écrire en LS rend les personnes concernées plus visibles, crée une communauté de culture, avec un statut particulier. Bettina Zurstrassen (2017 : 66) nomme ce phénomène « inclusion excluante » (*exkludierende Inklusion*), évoquant le risque d'un rejet de ce registre par d'autres parties de la population, qui le catégorisent comme *Dumm-Deutsch*, « allemand-benêt ». Même si l'on critique le registre lui-même, et non les personnes, la critique explicite est difficile, en raison de l'attente sociale diffuse que cet outil soit concédé sans marchandage à des personnes marquées par les difficultés de l'existence. C'est ce que suggère Konrad Paul Liessmann, qui écrit dans un commentaire au titre provocateur de *Schöne Neue Welt*, traduction directe du *Brave New World* d'Aldous Huxley :

Einige Behörden gehen dazu über, alle Bürger nur noch in Leichter Sprache zu informieren, um die Stigmatisierung von Menschen, die auf Leichte Sprache angewiesen sind, zu verhindern. [...] Und bevor die erste zögerliche Kritik an dem Unterfangen geäußert werden kann, hat sich dieses dagegen auch schon immunisiert: Wer Vorbehalte anmelde, hänge wohl einem reaktionären Bildungsideal an, vertrete kulturpessimistische Positionen und wolle Menschen, die Schwierigkeiten mit einer komplexen Sprache hätten, diskriminieren. (Neue Zürcher Zeitung, 20 juillet 2016)

Certaines administrations ont tendance à ne plus informer les citoyens qu'en LS, pour éviter la stigmatisation des personnes qui dépendent de la LS. [...] Et avant que la première critique timide puisse être portée à l'encontre de l'entreprise, celle-ci s'est déjà immunisée contre elle : celui qui émet des réserves serait sans doute adepte d'un idéal éducatif réactionnaire, défendrait des positions pessimistes et souhaiterait discriminer les personnes qui ont des difficultés avec une langue complexe.

- 29 Cette stigmatisation en effet retour de la contrainte morale est décrite par diverses institutions sociales allemandes. La Unabhängige Patientenberatung (Organe indépendant de conseil aux patients) a ainsi décidé en 2011 de ne jamais proposer de documents en LS aux personnes peu instruites ou d'origine migratoire en raison de leur refus, parfois très vif²¹, de se pencher sur ces documents. Le rejet affectif de la LS est renforcé par des débats de nature polémique dans la presse, car la motivation idéologique de la variété en a été clairement perçue. Lorsqu'un état de langue est défini comme inégalitaire, injuste et discriminant, il attribue faussement à la langue la caractéristique des conditions sociales dans lesquelles elle est employée. La langue y est considérée comme répressive, et agir sur la langue pour agir sur la société relève d'une croyance déterministe dans les vertus du langage, qui s'appuie, consciemment ou non, sur un néo-humboldtianisme ou néo-whorfisme discutables.
- 30 On observera enfin que les difficultés d'apprentissage (*Lernschwierigkeiten* en allemand) sont confondues avec celles des handicaps mentaux (*geistige Behinderung*), alors que les deux relèvent d'un traitement différent. Des linguistes engagés dans la didactique de la littéracie ou de l'allemand langue maternelle (Baumert, Bock, Lasch) vont même jusqu'à

dire que la LS devrait être interdite aux personnes indemnes de pathologies intellectuelles, parce qu'elle ne fait progresser, en tant que registre rudimentaire, ni l'acquisition du langage ni la compétence littéraire. Mais cette confusion semble acceptée par le mouvement allemand de la LS, si l'on suit certains de ses propos : là où la version anglaise de Inclusion Europe parle de « *adults with intellectual disabilities* », la version allemande de Mensch zuerst nomme des « *Menschen mit Lernschwierigkeiten* » (personnes à difficultés d'apprentissage) en revendiquant même explicitement l'euphémisme par l'affirmation : « *Wir wollen nicht „geistig behindert“ genannt werden*²². » (Nous ne voulons pas être appelés « handicapés mentaux ».)

- 31 Le geste politiquement correct transparaît ainsi dans les deux dernières phrases de l'ouvrage de référence de Duden, qui, après avoir rappelé l'inadéquation psycholinguistique des documents produits, qui les rendent inefficaces, et leur peu d'acceptation par une partie des concerné/es comme du reste de la société, écrit :

Allerdings darf dabei nicht vergessen werden, dass die primären Adressat(inn)en ohne Leichte Sprache von der Teilnahme am Diskurs ausgeschlossen blieben und keinen Zugriff auf schriftliche Information hätten. Leichte Sprache gewinnt hier eine Bedeutung für die Inklusionsbemühungen der Gesellschaft, die die genannten Nachteile mehr als aufwiegt. (Bredel & Maß, 2016 : 513)

Mais il ne faut évidemment pas oublier que les premiers destinataires resteraient exclus d'une participation au discours social sans LS, et n'auraient pas d'accès aux informations écrites. La langue claire et facile à comprendre donne ainsi du poids aux efforts inclusifs de la société, qui fait plus que compenser les inconvénients décrits.

- 32 Le geste moral prend ainsi plus d'importance que la réalité de la langue, et la bonté prend le pas sur la vérité scientifique.

4. Conclusion

- 33 Dans la mesure où l'efficacité de la LS est discutable et où les effets contre-productifs de cette nouvelle norme linguistique s'avèrent significatifs, on peut penser que le geste politiquement correct, la prétention à rendre visible et à valoriser ces personnes habituellement éloignées de la parole complexe ou *Bildungssprache* constitue une grande partie de sa légitimité. Laure Gautherot pointe « la vitalité de la sensibilité éthique de la communauté germanophone contemporaine » (2018), qui réagit de façon épidermique aux infractions communicatives, réactions très perceptibles dans les échanges médiatiques : presse, émissions télévisées, propos de politiques, échanges électroniques. Les réflexions linguistiques, qui interrogent les fondements aussi bien que l'efficacité de la LS pour les patients comme pour la société, n'arrivent pas à percer le mur des valeurs politiquement correctes que les locuteurs ont érigé autour de leur image personnelle, même si cette dernière semble reposer en grande partie sur l'auto-illusion. La vertu discursive étant attachée à la personne de l'agent, et non plus à ses actions ou aux normes qu'il doit respecter (Paveau, 2013 : 25), il est difficile de résister à l'aura de pure bienveillance que l'utilisation de la LS diffuse sur ceux qui la promeuvent.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus et sources

DÜHR Elisabeth (2015), « In leichter Sprache durchs Museum », Gespräch der Direktorin vom Stadtmuseum in Trier mit Elena Gorgis, en ligne sur *Deutschlandfunk Kultur* : <https://www.deutschlandfunkkultur.de/inklusion-in-leichter-sprache-durchs-museum.1013.de.html?dram:article_id=327712> (18 décembre 2020).

GASTMANN Ulrike (2018), « Es würde nicht schaden, die deutsche Sprache etwas menschenfreundlicher zu gestalten », *Die Zeit*, 13 décembre 2018, p. 11.

GESELLSCHAFT FÜR DIE DEUTSCHE SPRACHE (2018), « Redaktionsarbeit im Bundestag », en ligne sur *GfdS* : <<https://gfds.de/ueber-die-gfds/redaktionsstab-im-bundestag/>> (18 décembre 2020).

INCLUSION EUROPE (2009), *L'information pour tous. Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre*, en ligne sur <www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/> (18 décembre 2020).

LIESSMANN Konrad Paul (2016), « Schöne neue Sprachwelt », *Neue Zürcher Zeitung*, 20 juillet 2016, en ligne sur <[www.nzz.ch/meinung/kolumnen/kolumne-rundum-leichte-sprache-schoene-neue-sprachwelt\[...\]](http://www.nzz.ch/meinung/kolumnen/kolumne-rundum-leichte-sprache-schoene-neue-sprachwelt[...]>)> (18 décembre 2020).

MENSCH ZUERST - NETZWERK PEOPLE FIRST DEUTSCHLAND E.V., en ligne sur <www.menschzuerst.de> (18 décembre 2020).

NETZWERK LEICHTE SPRACHE (2013), *Die Regeln für Leichte Sprache*, en ligne sur <www.leichte-sprache.org>.

PEANO Guisepppe (1903), « De latino sine flexione », *Revista de Mathematica*, 8(3), 74-83, <<https://sites.google.com/site/latinosineflexio/de-latino-sine-flexione-1903>> (18 décembre 2020).

Références bibliographiques

ANTOS Gerd (2008), « Verständlichkeit als Bürgerrecht? Positionen, Alternativen und das Modell der barrierefreien Kommunikation », K. Eichhoff-Cyrus & G. Antos (dir.), *Verständlichkeit als Bürgerrecht? Die Rechts- und Verwaltungssprache in der öffentlichen Diskussion* (Thema Deutsch, Bd. 9), Berlin : Duden Bibliographisches Institut.

BAUMERT Andreas (2016), *Leichte Sprache – Einfache Sprache. Literaturrecherche, Interpretation, Entwicklung*, disponible sur <www.hs-hannover.de/bibl/index.html>.

BOCK Bettina (2018), „Leichte Sprache“ - Kein Regelwerk. *Sprachwissenschaftliche Ergebnisse und Praxisempfehlungen aus dem LeiSa-Projekt* (Leichte Sprache im Arbeitsleben), Forschungsprojekt an der Universität Leipzig, en ligne sur <ul.qucosa.de/api/qucosa%3A31959/attachment/ATT-0/> (18 décembre 2020).

BOCK Bettina, FIX Ulla & LANGE Daisy (dir.) (2017), *Leichte Sprache im Spiegel theoretischer und angewandter Forschung*, Berlin : Frank & Timme.

BREDEL Ursula & MAß Christiane (2016), *Leichte Sprache. Theoretische Grundlagen. Orientierung für die Praxis*, Berlin : Duden.

GAUTHEROT Laure (2018), « L'“élection” du “mot horrible de l'année” en Allemagne ou la condamnation d'une infraction lexicale aux normes communicatives », *Les Cahiers du GEPE*, 10, *Normes et rapports aux normes. Éléments de réflexion pluriels*, Presses universitaires de Strasbourg, <<http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=3340>> (18 décembre 2020).

GRICE Paul (1979), « Logique et conversation », *Communications*, 30, 57-72.

HALLIK Sibylle (2018), « Hochwertig – regelkonform – funktional? Beobachtungen zur Darstellung juristischer und politischer Inhalte in Leichter und Einfacher Sprache », *Der Deutschunterricht*, 5, 47-57.

LASCH Alexander (2017), « Zum Verständnis morphosyntaktischer Merkmale in der funktionalen Varietät „leichte Sprache“ », B. Bock, U. Fix & D. Lange (dir), *Leichte Sprache im Spiegel theoretischer und angewandter Forschung*, Berlin : Frank & Timme, 275-300.

PAVEAU Anne-Marie (2013), *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Lambert-Lucas : Limoges.

RIDELL Karin (2015), « Une langue administrative claire et compréhensible : un droit démocratique ? L'histoire idéologique de la *klarspråk* en Suède », G. Potriquet, D. Huck & C. Truchot (dir.), *Droits linguistiques et droit à la langue*, Limoges : Lambert-Lucas, 153-166.

SCHUBERT Klaus (2017), « Gestaltete Sprachen – neue Aufgaben für die Interlinguistik? », C. Brosch & S. Fiedler (dir.), *Jahrbuch der Gesellschaft für Interlinguistik*, Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 87-98.

STEFANOWITSCH Anatol (2014), « Leichte Sprache, komplexe Wirklichkeit », *bpb – Bundeszentrale für politische Bildung: Aus Politik und Zeitgeschichte APUZ9-11/2014*, en ligne sur <<http://www.bpb.de/apuz/179343/leichte-sprache-komplexe-wirklichkeit>> (18 décembre 2020).

ZURSTRASSEN Bettina (2017), « Leichte Sprache – Eine Sprache der Chancengleichheit? », B. Bock, U. Fix & D. Lange (dir), *Leichte Sprache im Spiegel theoretischer und angewandter Forschung*, Berlin : Frank & Timme, 53-69.

NOTES

1. En tant que terme technique, l'adjectif allemand prend ici une majuscule signalant qu'il s'agit d'un nom propre.
2. Cette expression traduit le terme allemand de *Bildungsbürgerliches Deutsch*, littéralement « l'allemand de la bourgeoisie de culture ».
3. Comme l'indique la brochure *Pour un style clair et simple. Guide du formateur*, Ministère des Approvisionnements et Services, Canada, 1994, ISBN 0-662-98421-8.
4. Toutes les traductions, de LS comme de la littérature secondaire ou de la presse, sont de notre fait.
5. Littéralement Association fédérale d'aide à l'existence, se définissant comme une association d'aide à l'autonomie des personnes ayant des handicaps mentaux.
6. Cf. <www.leichte-sprache.org/das-ist-leichte-sprache/>.
7. La disposition d'une phrase par ligne est une règle stricte de la typographie en LS, que nous avons respectée ici.
8. Cf. <<https://gfds.de/ueber-die-gfds/redaktionsstab-im-bundestag/>>.

9. Les niveaux Alpha-Level 1, 2, 3 & 4 mesurent les compétences de lecture en Allemagne : le niveau 4, le plus élevé, permet la lecture de brefs textes simples en allemand standard, alors que le niveau 1 consiste en la reconnaissance des graphèmes.
10. Cf. <https://www.deutschlandfunkkultur.de/inklusion-in-leichter-sprache-durchs-museum.1013.de.html?dram:article_id=327712>.
11. Parler de LA *Leichte Sprache* avec le défini représente donc, en tout cas pour la première décennie du mouvement, une idéalisation.
12. *Simplified Technical English. Specification ASD STE-100*, 7 janvier 2017, Bruxelles : AeroSpace and Defence Industries Association of Europe.
13. Ce mathématicien italien proposa que la communication scientifique internationale se tienne dans un latin simplifié, mais cette langue internationale n'est plus guère utilisée depuis 1950.
14. Ces maximes font inférer logiquement à l'interlocuteur le sens du message à partir d'indices linguistiques.
15. La morale est comprise ici en tant qu'ensemble de règles de conduite relatives au bien et au mal, et de valeurs qu'une société se donne et qui s'imposent autant à l'individu comme au collectif.
16. Cf. <[www.larousse.fr/dictionnaires/francais/correct/19417/locution\[...\]](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/correct/19417/locution[...)> (consulté le 25 juillet 2019).
17. Dans l'original : « *kann bei vielen Nichtmuttersprachlern zu starker Verunsicherung bis hin zur Mut- und Hilflosgigkeit führen* ».
18. Dans l'original, la citation est en taille de caractères 14 et occupe 10 lignes, ce que nous n'avons pas reproduit ici.
19. Les termes « BON » et « VRAI », en majuscules, renvoient à la représentation, à l'idée du Bon et du Vrai en philosophie.
20. Chiffres cités par Bredel et Maß (2016 : 341), qui n'évoquent même pas les effets de la loi de Zipf, selon laquelle les mots les plus fréquents sont aussi les moins informatifs. Et on reste perplexe devant le tabou prononcé dans la LS à l'encontre des verbes à particule séparable, majoritaires dans la classe des verbes allemands.
21. Va dans la même direction l'anecdote rapportée en août 2019 par Sylvie Boléa (communication personnelle) concernant l'exposition *Eldorado* au musée Tripostal de Lille, qui mettait à disposition une épaisse brochure en langue facile à comprendre : les personnes handicapées mentales (mongolisme) ne les acceptaient pas quand on la leur proposait, et les parents avec enfants, attirés d'abord par l'aspect aéré et illustré du document qu'ils croyaient être une didactisation, le reposaient immédiatement lorsqu'ils en apprenaient les destinataires.
22. Netzwerk People First Deutschland e.v. : accessible sur <www.menschzuerst.de>.

RÉSUMÉS

La *Leichte Sprache* ou « langue facile à comprendre » allemande s'adresse à des personnes souffrant de déficits cognitifs et vise une communication « sans barrière » (*barrierefreie Kommunikation*) par l'intermédiaire de documents réputés exempts de difficultés de décodage. Elle est promue par des associations citoyennes, comme le Netzwerk Leichte Sprache (réseau pour la langue facile à comprendre) et dispose d'une grande visibilité publique. La première partie de la contribution rappelle les motivations à l'origine de cette variété, motivations en

termes de droits humains à l'égalité, puis examine deux pans différents de ce mouvement de planification linguistique : la réduction-facilitation d'une part, qui vise le corpus de la langue et correspond aux critères d'une langue construite, comme l'est l'esperanto ; d'autre part, la capacité de cet allemand régulé à remplir ses objectifs intégratifs ou non. Alors que l'objectif de la *Leichte Sprache* consiste à améliorer l'intelligibilité de documents écrits, l'analyse conclut que les principes de réécriture reposent sur des intuitions non expertes qui ne sont pas en mesure d'atteindre une bonne compréhension, laissant principalement subsister le geste social politiquement correct.

Leichte Sprache or German “easy to understand language” is aimed at people with cognitive deficits and aims at “barrier-free” communication (*barrierefreie Kommunikation*) through documents deemed free of decoding difficulties. It is driven by citizens' associations, such as the Netzwerk Leichte Sprache (network for easy to understand language) and has a high public visibility. After having recalled in the first part the motivations at the origin of this variety, motivations in terms of human rights to equality, the contribution will examine two different aspects of this linguistic planning movement: on the one hand, the work of reduction-facilitation, which aims at the corpus of the language and corresponds partly to the criteria of a constructed language, as is Esperanto; on the other hand, the ability of this regulated German to fulfil its integrative or non-integratory objectives. While its objective is to improve the intelligibility of written documents, the principles of rewriting are based on non-expert intuitions that are not able to achieve a good understanding, leaving mainly the politically correct social gesture.

INDEX

Mots-clés : langue facile à comprendre, planification linguistique, corpus de la langue, usage social politiquement correct, psycholinguistique de la compréhension

Keywords : easy to understand language, language planning, language corpus, politically correct social use, psycholinguistics of comprehension

AUTEUR

ODILE SCHNEIDER-MIZONY

Professeure des Universités, Université de Strasbourg, LiLPa/GEPE.

Odile Schneider-Mizony est professeure de linguistique allemande à l'Université de Strasbourg et responsable du GEPE (Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen), équipe interne de l'EA 1339/LiLPa. Ses recherches actuelles portent principalement sur l'argumentation en texte (figures dans le discours public, véridiction et persuasion) et la dynamique de l'allemand dans la sphère internationale (enseignement, contacts langagiers et mécanismes de conservation).
mizony@unistra.fr